



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE CENTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE YAOUNDÉ

Novembre 2022

Zoom sur le déploiement du FASEP en Afrique Centrale

Le [FASEP](#) est une subvention (ou plus rarement une avance remboursable) pour financer des études de faisabilité ou la démonstration de technologies vertes ou innovantes. Dispositif de soutien à l'internationalisation des entreprises, il permet à la société porteuse de projet d'acquiescer une référence dans le pays partenaire et de se positionner sur des grands projets d'infrastructures. De 2018 à 2022, l'Afrique Centrale a bénéficié de 10 FASEP pour une enveloppe globale de 6 M EUR alloués sous forme de dons du Trésor français.

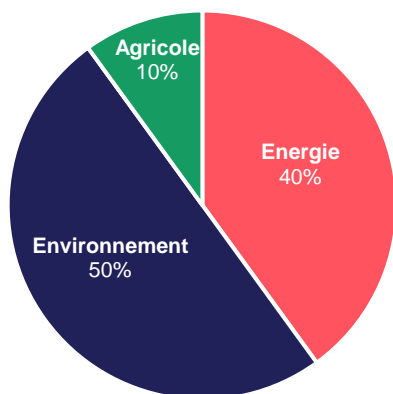


LE CHIFFRE À RETENIR

6 M EUR

De subvention Fasep octroyés
à l'Afrique Centrale sur 5 ans

Fasep octroyés par secteur en Afrique Centrale de 2018 à 2022



Source : SER de Yaoundé

Sur les 78,8 M EUR de subvention octroyés à des projets sur le continent africain au cours des 5 dernières années, 8% seulement ont bénéficié à l'Afrique Centrale. Le Cameroun a capté à lui seul 82% du montant alloué à la sous-région, à travers 8 projets. 1 financement a également été accordé au Tchad et 1 au Gabon. Le secteur le plus représenté est celui de l'environnement (amélioration de la qualité de l'air, traitement et valorisation des déchets) suivi de l'Énergie (solaire, barrage hydroélectrique) et du secteur agricole. Grâce à ces financements, plusieurs entreprises françaises, des PME (Cybeletech, Arval, Sanisphère, Entech, Des Villes et des Hommes, Hydronéo) ont pu démontrer leur savoir-faire dans ces pays.

Le déploiement des projets a été freiné dans la zone par la pandémie du covid qui a réduit les déplacements des équipes et ralenti l'envoi de matériel. Ces projets sont également parfois impactés par une difficile appropriation des bénéficiaires locaux, des blocages fiscaux et douaniers (exonération de droits et taxes sur l'importation du matériel) et le manque de coordination des acteurs publics concernés par les projets (cas où le projet fait intervenir plusieurs ministères), etc.

Régional

Cinquantenaire de la BEAC célébré à N'Djamena du 20 au 22 novembre

Créée le 22 novembre 1972, la BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale), institut d'émission monétaire en zone CEMAC, a célébré son cinquantième dans la ville de N'Djamena au Tchad du 20 au 22 novembre 2022. La commémoration a été marquée notamment par l'organisation d'un colloque international sur le thème : « Réformes monétaires et financières dans la CEMAC : expériences et perspectives », et l'exposition de la nouvelle gamme de billets de banque qui rentrera en circulation dès le 15 décembre (*cf infra*).

Mise en circulation de nouveaux billets à partir du 15 décembre

Selon une décision du Comité ministériel de l'UMAC (Union Monétaire de l'Afrique Centrale) à l'issue de sa session ordinaire du 7 novembre 2022, une nouvelle gamme de billets de banque sera mise en circulation dans la zone CEMAC à partir du 15 décembre 2022. Les nouveaux billets viendront ainsi remplacer la gamme de 2002. Ces billets, comme les anciens, incluent les coupures de 10 000, 5 000, 2 000, 1 000 et 500 FCFA. Pour la première fois, toutes les langues officielles en vigueur dans la zone CEMAC (français, anglais, arabe et espagnol) sont visibles sur ces nouvelles coupures. La décision de l'UMAC indique également qu'à partir du 1^{er} mars 2023, les billets de la gamme 1992 seront démonétisés, et donc n'auront plus cours légal dans la zone, tandis que les billets de la gamme 2002 seront retirés progressivement de la circulation à partir du 1^{er} janvier 2024.

Report de l'interdiction d'exportation de bois en grumes initialement prévue pour janvier 2023

Réuni le 28 octobre 2022, le Conseil des Ministres de l'UEAC (Union économique de l'Afrique centrale) a décidé de reporter à une date ultérieure l'entrée en vigueur de l'interdiction d'exportation de bois sous forme brute qui était prévue pour le 1^{er} janvier 2023. Cette décision serait justifiée par le coût fiscal important qui résulterait de l'application de cette mesure, notamment pour le Cameroun où le manque à gagner fiscal annuel atteindrait 80 Mds FCFA. Selon les prévisions de la BEAC, les pays de la zone CEMAC devraient exporter environ 4,8 millions de m³ de bois (grumes, sciages et dérivés) en 2022 pour des recettes d'exportation estimées à plus de 1 000 Mds FCFA.

Le budget de la CEMAC pour 2023 s'élève à 72 Mds FCFA

À l'issue des travaux de sa session budgétaire de l'année 2022, le Parlement de la CEMAC a adopté le 8 novembre 2022, le projet de budget de la Communauté pour l'année 2023. L'enveloppe s'élève à 72,2 Mds FCFA, en baisse de 2,9 Mds (3,9 %) par rapport au budget 2022. La baisse résulterait principalement de la faible mobilisation des financements extérieurs et des ressources du FODEC (Fonds de Développement Communautaire). Le budget repose entre autres sur une mobilisation de la Taxe Communautaire d'Intégration à 51,6 Mds FCFA en 2023 (à raison de 8,6 Mds par État membre), l'amélioration du recouvrement des recettes propres et la maîtrise des charges de fonctionnement notamment celles de personnel.

Cameroun

Projet de loi de finances 2023 : le budget en hausse de 4,4%

Le gouvernement a déposé le 24 novembre le [projet de loi de finances 2023](#) à l'Assemblée Nationale. Le budget proposé repose sur une hypothèse de croissance à 4,2% en 2023 (+0,5

point par rapport à 2022), et une inflation qui retournerait à la cible communautaire de 3% après 4,6 % en 2022. Le budget s'élève à 6 345 Mds FCFA, en hausse de 265 Mds (+4,4 %) par rapport à 2022. Cette hausse repose sur une meilleure mobilisation attendue des recettes internes, principalement des recettes fiscales et douanières (+479 Mds) à 3 528 Mds, soit 12,6 % du PIB, portée par la **dynamique de l'activité économique** ainsi que la mise en place de nouvelles mesures fiscales et douanières. Le projet de loi prévoit notamment une augmentation du prix du timbre (+500 à 1500 FCFA) ainsi, qu'une hausse des tarifs de cartes de séjour et de résident. Côté dépenses, le budget est marqué par la clôture du Compte d'affectation spécial Covid, et la création d'un fonds spécial pour la reconstruction dans les **régions de l'Extrême-Nord**, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (15 Mds FCFA). Le déficit budgétaire global est prévu à -0,9 % en 2023, en amélioration par rapport à 2022 (-2%).

Inaugurations d'infrastructures routières sur le corridor reliant le Cameroun au Nigéria

Le ministre camerounais des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, a procédé, le 10 novembre 2022, à [l'inauguration d'un échangeur au carrefour Obala](#) sur le corridor routier qui relie Yaoundé à la frontière est du Nigéria en passant par Bafoussam (région de l'Ouest Cameroun) et Bamenda (Nord-Ouest). **D'un coût de 5,3 Mds FCFA, l'échangeur fait partie du programme de réhabilitation de la route Yaoundé – Bafoussam – Babadjou, composante du programme d'appui au secteur des transports financé par la BAFD (Banque africaine de développement) et l'État du Cameroun.**

Cette inauguration est intervenue une semaine après [celle du pont sur la Cross-River dans la localité d'Ekok](#) située à la frontière entre le Cameroun et Nigéria. L'infrastructure, qui a coûté 22,4 Mds FCFA, a été construite grâce à un

prêt conjoint de la BAFD octroyé aux deux pays. [L'Union européenne a quant à elle annoncé l'octroi d'un don de 9 Mds FCFA](#) en faveur du Cameroun pour les **travaux d'aménagement d'infrastructures sociales et économiques liés au pont**. Avec la construction de ce pont, le corridor Bamenda-Mamfe-Ekok-Enugu prolonge le tracé de la route transafricaine Mombassa-Lagos, définie comme un axe prioritaire pour développer les échanges commerciaux intra-africains.

Achèvement de la revue du troisième C2D

Les acteurs camerounais et français se sont réunis du 14 au 17 novembre dans le [cadre de la revue du troisième contrat de désendettement et de développement \(C2D\)](#). Ils ont notamment évalué 14 projets et programmes d'une valeur de 405 Mds FCFA. **À l'issue de la revue**, les ministres camerounais des Finances et de l'Économie, et l'Ambassadeur de France au Cameroun, ont procédé à la signature du relevé des conclusions. La réserve du 3ème C2D, d'un montant de 62 M EUR (40,7 Mds FCFA) sera orientée vers la sécurité alimentaire, les infrastructures, le développement rural, le sport et la gouvernance financière. **Mis en œuvre depuis 2006, le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)** a permis au Cameroun, de bénéficier de refinancements sous forme de dons pour un montant total de 967,7 Mds FCFA (1,5 Md EUR).

Près de 44 Mds FCFA de préjudice financier lié à la corruption en 2021, selon la CONAC

Dans son [dernier rapport annuel sur l'état de la corruption au Cameroun](#), la CONAC (Commission Nationale Anti-Corruption) évalue le préjudice subi par l'État du Cameroun du fait des actes de corruption à 43,9 Mds FCFA en 2021. Cette estimation découle des enquêtes de la Conac, des décisions du Tribunal criminel spécial, des décrets du Conseil de discipline

budgétaire et financière. Le rapport révèle que la corruption est particulièrement signalée via la ligne verte de la CONAC dans les secteurs tels que **l'administration territoriale, les domaines et affaires foncières, les collectivités territoriales décentralisées, le commerce, l'éducation, les finances, les forces de maintien de l'ordre.** Selon **l'indice de perception de la corruption de Transparency International 2021**, le Cameroun était classé 144^e sur 180 pays.

L'API organise un forum d'affaires à Dubai en décembre 2022

L'Agence de promotion des investissements (API) organise un [forum d'affaires](#), le « Cameroon Investment Week », du 5 au 9 décembre 2022 à Dubai afin de valoriser les atouts du Cameroun et **d'y attirer des investisseurs étrangers**, principalement du Moyen-Orient. Des événements de promotion du Cameroun seront également organisés à Doha entre le 23 novembre et le 3 décembre 2022. Ces actions visent à renforcer les relations économiques entre le Moyen-Orient et le Cameroun.

L'entreprise Sogimcam, filiale de CFAO, devient « PlaYce Cameroun » et accroît son capital de 6,9 Mds FCFA

L'entreprise Sogimcam, société initialement spécialisée en gestion immobilière devenue « PlaYce Cameroun », élargit son activité au secteur commercial par la construction de centres commerciaux aux alentours des magasins Carrefour et Supeco. Sogimcam est présente au Sénégal et en Côte d'Ivoire en plus du Cameroun. Cet élargissement du secteur **d'activité s'est accompagné d'une augmentation de son capital de 6,9 Mds FCFA, à 15,4 Mds FCFA.**

La CSPH investit 6 Mds FCFA dans **la construction d'un centre emplisseur de gaz domestique à Bamenda**

Le ministre de l'Eau et de l'énergie, Gaston Eloundou Essomba, a conduit, le 5 novembre 2022, la cérémonie de pose de la première pierre du centre emplisseur et de stockage de gaz de Bamenda financé par la CSPH (Caisse de Stabilisation du Prix des Hydrocarbures). Cet investissement répond à un besoin **d'approvisionnement en gaz domestique** de la région du Nord-Ouest. Actuellement très dépendante du centre de stockage de la région **de l'Ouest, la région du Nord-Ouest** pâtit de la variation des coûts de transport dont la tendance est à la hausse depuis le début de la crise anglophone fin 2016. Ce centre devrait permettre la création de 1 000 à 1 500 emplois dans la région. Deux centres similaires, financés par la CSPH, ont déjà vu le jour à Maroua dans la **région de l'Extrême-Nord** et à Bertoua dans la **région de l'Est.**

Projet de développement de la commercialisation des bétails et des infrastructures d'élevage de la BID : lancement de formations

Le [projet de développement de la commercialisation de bétails et des infrastructures d'élevage \(PD-COBIE\)](#) financé par la Banque islamique de développement (BID) a pour objectif de moderniser le processus de commercialisation du secteur du bétail et de l'élevage. **Un accord a été signé, à Maroua, entre le PD-Cobie et le Centre national de formation zootechnique et vétérinaire (CNFZV) dans le but d'utiliser une partie des fonds pour la formation des éleveurs.** Ce projet devrait permettre de redynamiser la filière du bétail dans les régions **de l'Amadoua, du Nord et de l'Extrême-Nord** en favorisant **l'accès au marché, la formation des éleveurs, l'augmentation de la production et de la compétitivité.**

Création par l'IRAD de trois champs semenciers de blé dans l'Adamaoua

Le Cameroun est très dépendant des importations de blé russe, premier exportateur

de blé, et en pâtit depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Face au manque d'investissements dans la filière, [une subvention de 10 Mds FCFA a été allouée en juillet 2022 à l'Institut de recherche agricole pour le développement \(IRAD\)](#) en vue de structurer la filière du blé et de développer la production locale. Cette subvention a pour but de faciliter l'indépendance alimentaire du Cameroun et a permis d'entreprendre des recherches quant aux différentes espèces de blé cultivables sur le territoire. Ainsi, l'IRAD a annoncé la mise en place de trois champs semenciers dans l'Amadoua à Wakwa, Mbang-Mboum et Wassance, afin d'assurer un moyen de substitution aux importations depuis la Russie. Les semences produites sur ces champs seront distribuées aux producteurs afin d'impulser la mise en place de cultures de blé dans la région.

Le chiffre d'affaires des entreprises a augmenté de 8,6 % en 2021 après une contraction de 4,1% en 2020

Selon le [rapport](#) «Étude économique et financière des entreprises en 2021» de l'Institut national de la statistique du Cameroun, le chiffre d'affaires des entreprises dites « modernes », entreprises qui disposent régulièrement d'une Déclaration statistique et fiscale (DSF), a augmenté de 8,6% en 2021 après une réduction de 4,1% en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Cette hausse s'explique principalement par le regain d'activité dans cinq secteurs de l'économie moderne dans l'ordre de participation à l'augmentation du chiffre d'affaires: la réparation et l'installation des machines et équipements, l'extraction des produits des hydrocarbures et d'autres produits énergétiques, la fabrication de machines et d'équipements, l'hébergement et la restauration, et la fabrication de meubles.

Partenariat entre la société chinoise Keda, la SNH et Perenco pour la création d'une usine de carreaux

La SNH (Société Nationale des Hydrocarbures), la compagnie pétrolière Perenco et la société chinoise Keda Cameroon Ceramics ont signé deux accords le 29 septembre 2022. [Les accords concernent la fourniture de gaz naturel pour alimenter l'usine de production de carreaux en céramique](#) qui sera installée dans la localité de Bipaga, en banlieue de la ville de Kribi. L'alimentation de l'usine nécessite la construction d'un pipeline gazier partant du centre de traitement de gaz de Bipaga vers l'usine. Les études du projet de construction du gazoduc ont été confiées à la société China Petroleum Pipeline Engineering Corporation. Il est prévu que la capacité production de l'usine atteigne les 50 000 m² de carreaux par jour.

Centrafrique

Déplacement du Directeur du département Afrique du FMI à Bangui pour une réunion de travail

Une équipe du FMI [s'est rendue à Bangui les 10 et 11 novembre 2022](#) pour une réunion de travail avec les autorités centrafricaines. Celle-ci était menée par M. Abebe Aemro Selassie, Directeur du département Afrique du FMI, en présence du nouveau chef de mission du Fonds pour la République centrafricaine, M. Albert Touna Mama, et du nouveau représentant résident du FMI à Bangui, M. Samba Mbayeet. Selon le communiqué, cette réunion a permis d'aborder les différentes questions économiques, sociales et sécuritaires de la République centrafricaine. La prochaine mission de consultation, au titre de l'Article IV, devrait permettre de définir un plan d'action pour relever les défis socio-économiques du pays.

Congo

Le comité technique de suivi de la mise en œuvre des projets intégrateurs de la Cémac s'est réuni du 15 au 17 novembre à Brazzaville

Cette réunion spéciale du comité technique de suivi de la mise en œuvre des projets intégrateurs de la Cémac, organisée en présentiel à Brazzaville et en visioconférence, visait d'une part à faire le point sur la mise en œuvre des 11 projets intégrateurs présentés lors de la [table ronde des bailleurs en novembre 2020 à Paris](#), et d'autre part à identifier de nouveaux projets susceptibles d'être inscrits dans la deuxième vague des projets intégrateurs de la Cémac. Il en ressort que 70% des projets ont effectivement démarré ou sont en phase de démarrage, soit 7 projets sur 11, parmi lesquels la construction de l'Université inter-États Congo-Cameroun, l'aménagement de la route Ndende – Dolisie, l'aménagement du corridor Brazzaville-Ouessou-Bangui-N'Djamena ainsi que l'interconnexion du Cameroun avec les autres pays de la Cémac par la fibre optique. 15 nouveaux projets intégrateurs seront soumis aux bailleurs pour examiner leur pertinence. Ceux-ci sont répartis en trois axes, à savoir le développement des infrastructures de transport, le renforcement de la production de l'énergie et la promotion du marché commun.

La construction du port de pêche du Port autonome de Pointe-Noire confiée au groupement Eiffage Génie Civil et Socofran CDE

Le groupement Eiffage Génie Civil et Socofran CDE ont remporté le contrat pour la construction du port de pêche industrielle et de l'appontement pour la pêche artisanale du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN). La cérémonie de signature de ce marché s'est tenue le 4 novembre 2022 au siège du PAPN, en présence de personnalités congolaises et françaises,

notamment le ministre des Transports du Congo, le Directeur général du PAPN et la Consule Générale de France à Pointe Noire. D'un montant de 30,1 M EUR, le contrat de construction de ces infrastructures est financé par l'Agence française de développement, via une subvention déléguée par l'Union européenne et un prêt accordé au PAPN. Ces ouvrages devraient contribuer à améliorer les conditions de débarquement des pêches, faciliter l'approvisionnement du marché et renforcer les mesures visant un mode d'exploitation durable de la ressource halieutique. La durée des travaux est estimée à 17 mois.

Le Congo s'associe à la société émiratie Emcredit pour redynamiser la Banque congolaise de l'habitat

Le gouvernement congolais et la société Emirates credit information Co Ltd (Emcredit) ont conclu, le 29 octobre à Brazzaville, un accord de partenariat visant à redynamiser les services de la Banque congolaise de l'habitat (BCH). Les trois volets de cet accord portent sur la mise en place à court terme d'une filiale digitale de la BCH, la négociation d'une ligne de financement conséquent qui permettrait à la BCH de financer des projets sur l'habitat ainsi que les négociations devant permettre à la société Emcredit de devenir actionnaire de la banque congolaise. Grâce à cet accord, la BCH espère se démarquer dans un environnement concurrentiel dominé par onze banques pour une population de cinq millions d'habitants.

MTN Congo a lancé la phase pilote de la 5G

MTN Congo a procédé, le 28 octobre à Brazzaville, au lancement de la phase expérimentale de la technologie mobile 5G, le déploiement effectif de cette technologie étant attendu à l'horizon 2025. Cet événement était l'occasion pour l'opérateur sudafricain de

célébrer le 20^{ème} anniversaire de sa présence au Congo-Brazzaville. Avec des débits dépassant les 10 GB par seconde, les premiers tests de cette phase expérimentale sembleraient être un grand succès. **L'avènement au Congo de la technologie mobile de cinquième génération se déroule dans un contexte de demande croissante en connectivité à haut débit, le numérique figurant par ailleurs parmi les six axes prioritaires du Plan national de développement 2022-2026.**

Le projet de loi de finances 2023 présenté devant le Parlement

Le [projet de loi de finances pour 2023](#) prévoit des recettes budgétaires de 2 885 Mds FCFA, en hausse de 2,1%, et des dépenses de 2 246 Mds FCFA, en hausse de 9,5% par rapport au budget réajusté en 2022. Le solde budgétaire, excédentaire, **s'établirait à 639 Mds**, contre 774 Mds en 2022. Ce projet de loi prévoit également en financement et en trésorerie des ressources de 168 Mds et des charges de 1 208 Mds. Il se dégagerait ainsi un gap de trésorerie de 1 040 Mds, partiellement résorbé **par l'excédent budgétaire de 639 Mds**, entraînant un gap de financement résiduel de 401 Mds FCFA à financer par les apports intérieurs et extérieurs à rechercher. **L'action gouvernementale au cours de l'exercice budgétaire de 2023 serait en priorité axée sur les dépenses sociales et les infrastructures.**

Gabon

Le Gabon lève 175 Mds FCFA sur le marché de la CEMAC

Le Gabon a lancé le 20 octobre dernier un emprunt obligataire « EOG 6,25% NET 2022-2028 », clôturé le 28 octobre avec 100% de souscription, soit 175 Mds FCFA. Les souscripteurs sont issus du Gabon, du Cameroun, du Tchad, de France, de la Centrafrique et des Etats-Unis, majoritairement des personnes morales. Les titres émis seront cotés à la BVMAC

(Bourse des Valeurs mobilières d'Afrique Centrale).

Crise du système de sécurité sociale

Le système de sécurité social gabonais, à travers ses deux caisses, la CNSS (Caisse nationale de Sécurité Sociale, qui finance essentiellement la retraite) et la CNAMGS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale), connaît une crise de gestion depuis une dizaine d'années, **crise qui a atteint un point critique** cette année. En mai 2022, les professionnels de **santé ont suspendu l'acceptation des fiches de soins** de la CNAMGS pour dénoncer la dette de l'État envers le système d'assurance maladie et plus de 5000 retraités seraient en attente de leur retraite depuis plus de 5 ans. Le 9 juin, la CNSS a été déclarée en cessation de paiements et une administration provisoire a été mise en place **en attendant le résultat d'un audit interne et la mise en œuvre des réformes nécessaires.** Le paiement des retraites est devenu critique depuis le printemps dernier. La Fédération des Entreprises Gabonaises, la FEG, a demandé en octobre dernier que la CNSS soit gérée par le secteur privé comme prévu par les textes de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (CIPRES).

Lancement de la Société de Garanties du Gabon

Le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) vient de lancer les activités de sa nouvelle filiale la Société de garanties du Gabon (SGG), qui a pour objet de proposer aux institutions financières locales un dispositif de partage de risques, par des solutions de garanties partielles de prêts aux PME, sous forme de garanties de portefeuille et de garanties **individuelles.** **L'objectif final étant d'accroître la capacité de financement des banques et établissements de microfinance envers les PME locales.**

Tenue des journées industrielles du Gabon

La première édition des journées industrielles du Gabon se sont tenues du 10 au 12 novembre dernier. Des sociétés françaises (Groupe Castel, Air liquide notamment) y ont exposé leur savoir-faire. Une série de recommandations a conclu **l'événement, dont l'accès à une énergie verte proche des unités industrielles, la création de circuits pour l'approvisionnement en intrants industriels à des coûts et délais raisonnables et la création de centres de formation professionnels adaptés aux besoins.** Neuf ans après la mise en place de la Stratégie nationale d'Industrialisation, de nombreux défis restent à relever, le secteur industriel hors hydrocarbures ne représentant qu'une infime part du PIB.

Guinée équatoriale

La Guinée Équatoriale publie ses chiffres du commerce extérieur pour 2021

L'INEGE (Institut National de Statistique de Guinée Équatoriale) a publié en novembre 2022 le [rapport sur le commerce extérieur de la Guinée équatoriale en 2021](#). Selon le rapport, les exportations du pays se sont établies à 2 856,5 Mds FCFA en 2021, en hausse de 60% par rapport à 2020, en raison d'une reprise des exportations après la forte baisse en 2020 du fait de la restriction des échanges dans le contexte de la crise sanitaire. Ces exportations, constituées principalement d'hydrocarbures (86,9% du total), ont pour destinations principales la Chine (23,6%), suivie de l'Inde (16,6%) puis de l'Espagne (15,6%).

Les importations sont quant à elles évaluées à 539,7 Mds FCFA, en baisse de 33 % par rapport à

2020. Cette forte baisse s'explique entre autres, par les mouvements de navires et autres structures flottantes, liées à l'exploration pétrolière, qui avaient conduit à un pic d'importations en 2020. L'Espagne reste le principal fournisseur de la Guinée équatoriale (19,8%), suivi de la Chine (12,7%) et du Nigéria (12%).

Tchad

Accord entre le Tchad et ses créanciers sur le traitement de la dette extérieure

Le Tchad a annoncé avoir [trouvé un accord sur la restructuration de sa dette extérieure](#) au sein du Cadre commun du G20 et du Club de Paris. Les créanciers sont invités à rééchelonner voire reporter la dette, actuellement d'un montant de 3 Mds USD, en 2024 avec une condition d'évolution du ratio service de la dette/dette dégressive - de 20% à 14% puis 12,3% en 2025. [Selon le communiqué publié par la Directrice Générale du FMI](#), cet accord devrait permettre d'achever, d'ici la fin de l'année, les première et deuxième revues de la Facilité Élargie de Crédit.

Signature d'un contrat de 200 Mds FCFA entre le Gouvernement et Arise IIP pour l'industrialisation du secteur de l'élevage

Le gouvernement tchadien et le groupe Arise IIP ont signé, le 5 novembre 2022, un [contrat de financement de 200 Mds FCFA](#) pour la création de la société « Laham Tchad », détenue à 65% par Arise IIP et 35% par l'Etat tchadien, afin de développer un programme d'industrialisation d'envergure dans le secteur de l'élevage. Ce projet a pour but l'industrialisation et la commercialisation de la filière bétail-viande afin de dynamiser l'économie tchadienne en attirant des investissements sur les sept zones industrielles spécialisées (ZIS) prévues dans le projet : Moundou, N'Djaména, Ati, Abéché,

Dourbali, Amdjarass et Sarh. À terme, plus de 500 Mds FCFA d'investissements directs et indirects sont escomptés, avec la création de 30 000 emplois, 5 000 directs et 25 000 indirects, et une **prévision du chiffre d'affaires à 1 700 Mds**. Ce projet de valorisation industrielle veut faire de la filière bétail-viande un pilier du développement économique tchadien. Il est à noter que le Tchad est le troisième pays africain producteur de bétail. En 2021, la filière du bétail représentait 18% du PIB et 40% des emplois de la population active. **L'élevage est un moyen de subsistance pour plus de 70% de la population rurale et est le secteur d'exportation non pétrolier le plus important du pays.** La construction des zones industrielles de Moundou et de N'Djaména est prévue pour débuter en janvier 2023.

Inauguration de la première centrale électrique hybride à Mongo

La première centrale hybride du Tchad a été inaugurée par le Ministre des Finances et du Budget, Tahir Hamid Nguilin, le 5 novembre 2022 à Mongo, province du Guera. Ce projet, mené par ZIZ Energie, est financé par un prêt de la BDEAC, ZIZ Energie, EcoBank et l'État tchadien pour un budget total de 7 Mds FCFA. Il inclut également la construction d'une centrale électrique hybride à Ati, province du Batha, qui devrait être prochainement inaugurée. La centrale hybride de Mongo se compose d'un champ de panneaux photovoltaïques de 2,5 MW avec une unité de stockage en batteries de 5 MW et un groupe électrogène de 1,5 MW. Le parc électrique de **Mongo avait, jusqu'à présent, une puissance installée de 2 MW**. En outre, un réseau électrique de 100 km a été construit afin d'assurer l'alimentation des foyers en électricité. Face à un faible taux d'accès à l'électricité tchadien (6,4%), la centrale hybride a pour objectif d'élargir la zone d'électrification et de pourvoir 3 000 ménages de Mongo en électricité. Jusqu'alors, seulement 600 ménages y avaient accès. Cette nouvelle infrastructure devrait avoir pour

principale conséquence la baisse des coûts de l'électricité pour les habitants de la province du Guera.

RDC

La BEI octroie 10 M USD à BCS pour soutenir les télécommunications

Le 10 novembre 2022, lors de l'AfricaCom 2022 au Cap, [la Banque européenne d'investissement a annoncé l'octroi d'une enveloppe de 10 M USD](#) en faveur de la société Bandwidth and Cloud Services (BCS Group). Ce financement vise à soutenir l'investissement de la BCS dans l'extension du réseau de fibre optique dans les régions de l'est de la RDC. L'investissement permettra de raccorder des zones actuellement mal desservies par les télécommunications haut débit, permettant aux populations de bénéficier d'une meilleure couverture mobile à large bande et de communications fiables. Environ 2,5 millions de personnes vivant dans des régions de l'est de la RDC devraient bénéficier d'une meilleure connectivité numérique. 319 écoles et 70 hôpitaux et centres de santé devraient être raccordés à la fibre. Pour mémoire, BCS est un fournisseur de bande passante internet présent en Afrique de l'Est, centrale et australe.

Partenariat entre la RDC, l'Indonésie et le Brésil pour la préservation des forêts

Le Brésil, l'Indonésie et la RDC, soit les trois principaux bassins forestiers au monde (plus de 50 % de la forêt tropicale), ont [signé le 14 novembre à Bali en Indonésie, une déclaration conjointe pour la préservation de leurs forêts](#). L'accord appelle aux financements de la communauté internationale pour la réduction de la déforestation. Les pays prévoient également de négocier un nouveau mécanisme de financement durable pour aider les pays en développement à préserver leur biodiversité

ainsi qu'à augmenter les financements via le programme REDD+. Pour rappel, REDD+ est un mécanisme encadré par les négociations internationales sur les changements climatiques qui vise à encourager la réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts.

Accord au niveau des services du FMI sur la 3^{ème} revue de la Facilité élargie de crédit

Les services du FMI, ont annoncé le 21 novembre 2022 qu'ils sont parvenus à [un accord avec les autorités congolaises sur la troisième revue du programme de réformes économiques](#) appuyé par l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit. Cet accord devrait être soumis à l'approbation du Conseil d'administration du Fonds en décembre 2022, et permettrait un nouveau décaissement de 152,3 M DTS (environ 200 M USD). Selon les services du Fonds, l'économie congolaise fait preuve de résilience, avec une croissance anticipée à 6,6 % en 2022, soutenue par une production minière plus élevée que prévue. L'inflation devrait toutefois dépasser 12 % d'ici la fin de l'année, en raison de la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et des carburants, exacerbée par la guerre en Ukraine.

L'agence de notation Moody's relève la note de la RDC

L'agence de notation Moody's a [relevé le 11 novembre 2022 la note de la RDC de Caa1 à B3,](#)

[et a modifié la perspective de positive à stable.](#) L'agence explique cette décision entre autres, par la bonne mise en œuvre des réformes structurelles dans le cadre du programme appuyé par le FMI qui permet d'améliorer les institutions du pays mais aussi les perspectives économiques positives pour le pays soutenues par le secteur minier. La position extérieure du pays est également renforcée, avec notamment des réserves officielles de change croissantes, qui ont atteint 4,4 Mds USD à fin août 2022 (2,4 mois d'importation), et une stabilisation depuis 2020 du taux de change du franc congolais par rapport au dollar à 2000 CDF par USD. Pour rappel, en janvier 2022, l'agence Standard & Poor's avait aussi rehaussé la note de la RDC, de « CCC+, perspective positive » à « B-, perspective stable ».

Sao Tomé et Príncipe

Installation du nouveau Premier Ministre

Patrice Trovoada a prêté serment le 11 novembre dernier en tant que Premier Ministre de l'archipel, chef du 18^{ème} gouvernement constitutionnel. Chef de l'ADI, parti qui a remporté les élections législatives de septembre 2022. Patrice Trovoada revient au pouvoir quatre ans après son dernier mandat, lui qui avait déjà dirigé le pays en 2008, entre 2010 et 2012 et entre 2014 et 2018.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé, Services économiques de Libreville, de Brazzaville, et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner